L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE, No. 62, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN 1er MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

Nous avons reçu hier dans la nuit, par le Lafayette parti du Havre le 20 janvier, nos journaux jusqu'au 21 du même mois. Comme nous avons déjà donné des nouvelles de Paris d'un jour plus fraîches, nous n'y trouvons rien d'important; cependant nous en extrairons dans notre premier numéro tout ce que nous jugerons devoir intéresser nos lecteurs.

Nous répondrons en peu de mots à l'article qui a paru hier contre nous:

Lorsque nous avons pris la détermination de publier les documens auxquels on fait allusion il n'existait sur cette question que cinq pièces, savoir: trois messages du maire, le rapport du comité et la décision du juge Buchanan. Ces cinq documens formaient bien réellement toutes les pièces du procès qu'on soumettait au jugement du public. Nous devons même déclarer que pour rien au monde nous n'aurions consenti à en publier une partie seulement.

Il est vrai qu'une pièce a été publiée depuis sans avoir été reproduite par nous; mais nous le répétons, son auteur n'ayant pas jugé à propos de nous la communiquer, nous ne la connaissons pas officiellement et nous ne sommes pas assez courtisans pour faire des insertions officieuses.

Encore une fois nous ne pouvons descendre sur le terrain où notre confrère se place: la mission de la presse telle que nous la comprenons, n'est pas d'injurier, mais d'éclairer, le public est notre juge à tous, et nous osons espérer que notre conduite obtiendra son approbation.

TEXAS.

Nous avons reçu par l'arrivée du *Columbia*, capitaine Wade, qui avait quitté Galveston le 26 courant, nos journaux de Houston jusqu'au 20. Nous y voyons que la plus grande tranquillité règne à Bexar, où le commerce augmente rapidement.

La saison des plantations approche, sur les frontières et le Secrétaire de la Guerre vient d'ordonner la formation de deux compagnies, qui seront stationnées sur les frontières du Nord-Est pour protéger les cultivateurs.

Plusieurs Mexicains du parti centraliste se sont réfugiés à Bexar et autres places le long de la frontière de l'Ouest.

Il y a eu un duel à Houston, le 9, entre un français, nommé Pepin et un italien nommé Merrigone, dans lequel le premier a été tué. Merrigone a été arrêté et conduit en prison.

L'AMIRAL BAUDIN ET LE GOUVERNEMENT DU MEXIQUE.

Nous avons publié hier l'extrait d'une lettre écrite par le Vice-Amiral Baudin à M. Packenham, ambassadeur Britannique près le Gouvernement de Mexico, et dans laquelle le commandant de l'escadre Française se plaint, en termes si noblement énergiques de l'indigne conduite tenue à son égard par le Président Bustamente. Déjà nous connaissions toutes les misérables fanfaronneries dont Santa Anna avait cherché à blanchir son nom sali des doubles souillures du présent et du passé; nous connaissions les mensonges à l'aide desquels le vaincu de la Vera-Cruz avait essayé d'élever sa défaite jusqu'à la hauteur d'une victoire et nous avions ri de ces fanfaronnades bonnes à peine à être remuées du pied. Aussi personne, croyons nous, ne se baisse pour ramasser ces ordures, car il n'est personne ici qui ne possède son Santa-Anna par cœur. Ses lâchetés d'avant, de pendant et d'après *San Jacinto* sont présentes à toutes les mémoires. On se rappelle comment le Général Mexicain, grotesque singe de Napoléon marcha trompette en tête contre les Texiens comment il égorgea, général assassin, les cent cinquante braves qui arrêtèrent son armée devant *Lalamo*, et dont il surprit le courage héroïque à l'aide de la plus épouvantable trahison; nous savons combien il se montra couard et tremblant, quand il se fut laissé prendre par une poignée de Texiens; par quelle lâcheté déshonorante il racheta sa vie aux dépens de l'intégrité territoriale de son pays; nous savons enfin, comment à toutes ces infamies de général il a ajouté celles du faussaire en reniant après sa liberté, les actes mêmes écrits et signés de sa main qui en avaient stipulé le rachat. L'Amiral Baudin a donc bien raison de dire à l'ambassadeur Britannique:

"Peu m'importent assurément les mensonges et la forfanterie du rapport officiel du général Santa-Anna sur ce qu'il lui convient d'appeler sa victoire, ce sont des choses qui ne touchent pas à l'honneur, et dont le temps fait d'ailleurs justice."

Mais suivant nous, l'amiral Baudin a eu tort d'attacher plus d'importance aux paroles du président Bustamente. Ce président, il est vrai, est le premier magistrat de la république Mexicaine, et à ce titre ses paroles ont plus de portée que celles de tout autre particulier. Que l'Amiral Baudin réclame donc la rétractation de ces paroles, en tant qu'officielles, il a raison. Les Larrons de l'honneur et de la probité d'autrui doivent être unis au ban des nations, comme les larrons de carrefours sont mis au pilori des lois. La France aura aussi bien obtenir réparation des préjudices faits à la réputation de ses généraux que de ceux faits à la bourse de ses négocians. Mais la susceptibilité de l'Amiral Baudin doit s'arrêter là, car lui Dieu merci l'homme n'est pas et n'a jamais été à portée de ces infamies. Sa renommée est d'airain contre les calomnies mexicaines, et celles-ci se briseront avant d'en avoir pu emporter le moindre lambeau.

Bailly, l'ancien maire de Paris, fut un jour insulté par un homme qui, entr'autre injure, lui dit: "Je vous méprise"—Je vous en défie, monsieur, repliqua Bailly avec une noble assurance.

Le mot était profond et juste. Un homme ne saurait en mépriser ou avilir un autre à volonté. Une réputation sans tâche est au dessus du pouvoir et des atteintes de l'envie. Voilà ce qu'aurait dû penser l'amiral Baudin, dont la modestie prise trop peu sa valeur personnelle et estime infiniment trop celle de son adversaire, en admettant que l'une puisse être contrebalancée par l'autre. Bustamente ne jouit point d'une réputation de *courage* et *d'honneur*, loin de là. Son courage, est à peu de chose près, de la trempe de celui de Santa-Anna; quant à son honneur, il a été enseveli avec le cadavre de Guerrero assassiné. C'est une histoire honteuse et flétrissante à jamais pour Bustamente que celle de cet assassinat. Tremblant devant le nom seul de Guerrero vaincu, troublé dans son sommeil par l'ombre, redoutable encore, de ce rival réduit à l'impuissance, il complota, conspira sa mort avec un traître, avec un Sarde! Celui-ci, misérable Judas, attira le général Mexicain à bord d'un batiment qu'il commandait, et le livra pieds et poings liés à Bustamente, qui le fit fusiller sur l'heure.

Le roi de Sardaigne donna alors au monde particulièrement au mexique, un bel et grand exemple de justice. Le capitaine qui avait livré Guerrero fut saisi en débarquant en Sardaigne, et pendu à un poteau comme assassin. La réputation de Bustamente restera, elle aussi dans l'histoire, pendue à ce poteau d'A.....

Santa Anna! Bustamente! ces noms devaient donc marcher de pair dans l'estime de l'amiral Baudin, sa main devait peser leurs calomnies à la même balance, car ces deux hommes sont à peu près du même grain *ejusdem farina*.

D'ailleurs, les détails de l'affaire qui a servi de texte aux mensonges officiels de Bustamente sont trop connus, trop prouvés, pour qu'il soit possible d'en nier ou même d'en altérer la vérité aux yeux du monde. Il est établi par des pièces écrites qu'avant l'attaque dirigée par l'amiral Baudin contre la Vera-Cruz, Santa-Anna lui avait dénoncé officiellement le rejet de la capitulation par le gouvernement mexicain.

Dès ce moment, et sans plus de retard, l'amiral Baudin avait droit d'attaquer la ville, soit par terre, soit par mer; ce n'était plus pour lui qu'une forteresse ennemie. Si donc il l'eut réduite en cendres sur l'heure, ce qu'il pouvait faire sans obstacle, le Vera-Cruz serait morte d'une mort légitime. Au lieu de cette vengeance que réclamaient peut être la politique et les intérêts de la France, l'amiral se contenta de faire enclouer les pièces des remparts, et pourquoi? parceque Santa-Anna ramassait peu à peu ses troupes aux portes de la ville et méditait une surprise. Voilà ce qui est prouvé par des témoignages oculaires, heureusement fort nombreux comme il est prouvé qu'à l'approche des soldats français, Santa Anna s'est enfui lâchement de son lit *trouvé encore chaud*; qu'il n'eut pas même, en son trouble, la présence d'esprit d'emporter son habit de général dont un marin français se fit un travestissement; il restera prouvé, enfin, que dans toute cette ville abandonnée par ses braves défenseurs, pas un vol, pas un dégat particuliers ne furent commis par les troupes de l'amiral Baudin, modération exemplaire aussi honorable pour le chef que pour les soldats!

Tels sont les faits que ne détruiront, n'affaibliront jamais les mille calomnies officielles, ou non officielles, des Bustamente et des Santa-Anna, dominées par la seule parole d'un homme tel que [illegible] amiral Baudin!

MEX[illegible]

Nous devons à l'obli[illegible] sonne bien informée, parce qu'elle [illegible] directe avec l'escadre française du [illegible] Mexique, des documents qui jettero[illegible] sur la question franco-mexicaine [illegible] hui nous sommes forcés de reme[illegible]lication des lettres suivantes [illegible] les prochains numéros nous [illegible] ses réflexions là-dessus.

VERA CRUZ, 19 janvier 1839.

[illegible]ont hier, les journaux de Mexico arri[illegible] ne disent rien de nouveau, seulement celui du gouvernement renferme une circulaire qui ordonne à tous les préfets de faire partir tous les français dans le terme de 60 jours suivant le décret d'expulsion, et d'obliger à fermer tous les magasins appartenant à des français.

Toutes les lettres que je reçois de Mexico du 15 janvier, m'annoncent que Cayetano Rubio et Vicente Romero ont été arrêtés et jetés dans les cachots de l'édifice qui appartenait autrefois à l'inquisition. Le premier est un riche négociant espagnol à grandes entreprises et prêteur d'argent à tous les partis, pourvu qu'il y trouve gros profits. Le second est l'ancien gouverneur de l'État de San Luis Potosi, homme capable et d'énergie, appartenant au parti fédéral. Ces deux arrestations ont fait grande sensation à Mexico.

Il paraîtrait que Urrea, ayant appris que Cayetano Rubio avait fourni au gouvernement des fonds destinés à Comalina, a déclaré à l'agent de sa maison à Tampico que, puisque son chef agissait de la sorte, il jugeait convenable de séquestrer tous ses biens existants dans un port sous sa domination, ou bien de l'obliger à lui fournir tous les fonds dont il aurait besoin. L'agent par un courrier a rendu compte de cette circonstance à Rubio, en devoir, par le même courrier, [illegible] à Urrea que comme négociant il n'était [illegible] Urrea, pour ce fait [illegible]

[illegible] envoyé de la [illegible] mandé. Le courrier a été arrêté, la lettre saisie, et c'est cette dernière phrase qui a donné lieu à l'arrestation du fameux espagnol Rubio.

Enfin M. Pakenham était arrivé à Mexico le 14 au soir, son voyage n'a pas été des plus heureux, à la station, après avoir été traité de *ningun d y ingles de extrangero* (pardonnez moi ces expressions que l'on me donne comme historiques) par tous les militaires qui l'ont rencontré à sa sortie de Xalapa, il a été obligé de descendre par suite d'un accident arrivé à la diligence aux portes de Puebla et il est entré à pied dans la ville avec les autres voyageurs, alors il aurait sûrement été reçu par la populace aux cris de *mueran los extrangeros*, qu'il n'a pu faire taire en disant qu'il était anglais. Les laperos allaient, dit-on, en venir aux voies de fait, lorsqu'une compagnie de cavalerie est arrivée pour dissiper les attroupements.

Je ne suis pas fâché de ce petit épisode, s'il est vrai, il mettra M. Pakenham en bonnes dispositions. C'est du reste, un des résultats des proclamations fanatiques qui ont été provoquées par l'administration actuelle.

Je vous ai déjà entretenu, je crois, de l'assassinat commis sur un nommé Arbley, anglais établi sur la route d'Acapulco, l'affaire ne s'est pas arrêtée là; l'établissement a été saccagé et brûlé complètement; et un M. Dentzler, allemand, compagnon d'Arbley qui était parvenu à se sauver le jour de l'assassinat a été rattrappé au demi-cercle par les assassins et tué au moment où il atteignait les portes d'Acapulco. M. Vieyra gouverneur de l'état de Mexico, avait choisi une fort jolie route pour faire sortir les français de la république. L'on craint beaucoup à Mexico pour la vie d'un français nommé Déal établi aussi dans les environs d'Acapulco.

Voulez vous un petit échantillon d'une opération financière? M. Cortina, ministre des finances et pressé d'argent pour envoyer des ressources à la grande armée d'observation a vendu $104,000 de bons du gouvernement appelés 17 0/0, moyennant 67 0/0 de Este, soit qu'il reçoit au comptant $34,320. Cette opération ne serait ruineuse qu'à demi, mais apprenez encore que les bons de $104,000 rapportent au porteur un intérêt de 2 0/0 par mois jusqu'au parfait remboursement du capital nominal.

Vous devez connaître ces bons 17 0/0 puisqu'il en a été question aux conférences de Xalapa. Tant que le Mexique possédera des financiers de ce calibre, il ne faut guère espérer qu'il entre dans une voie de prospérité.

Tous les forts de la ville sont détruits, moins les deux qui ont vue sur la mer.

On nous assure depuis plusieurs jours que, le camp est à la débandade; les besoins et les maladies y règnent, et 800 malades auraient été expédiés sur Xalapa on nous assure encore que Valencia est parti à la tête de 500 hommes pour marcher contre Tuxpan où, dit-on, se trouve Urrea. Je ne saurais vous affirmer ces nouvelles, que cependant j'entends bourdonner de tous côtés depuis plusieurs jours.

Mexico, 23 Janvier 1839.

Le congrès voulant accréditer de plus en plus la prétendue victoire de Santa-Anna, vient de lui en décerner publiquement la récompense en le nommant Président de la République par intérim. Bustamente est autorisé par le pouvoir conservateur à se mettre à la tête des troupes qu'il doit conduire contre Urréa.

L'intrigue a été conduite par le Ministre de la Guerre Tornel, qui trop peu capable pour capter la majorité du congrès, a travaillé l'opinion, de manière à faire nommer chef de l'état, un homme assez vain pour se laisser par des basses flatteries, aveugler sur son incapacité. Les vers qu'il a fait fabriquer à la louange de Santa-Anna, qu'il traite d'*Invincible!* et où il a la bêtise de traiter l'Amiral de *Lâche*, n'ont pas d'autre but.

C'est encore pour y arriver qu'il a fait au congrès cette ridicule proposition, de frapper des médailles d'or, d'argent et de bronze, pour immortaliser la prétendue victoire du 5 Décembre!!! Ces vers ont été imprimés dans le Journal Officiel, et l'on grave des coins pour frapper les médailles!

Le ministre de la guerre a été merveilleusement secondé par tous les membres du Gouvernement qui s'entêtent de plus en plus dans leur opposition contre la France et préfèrent céder leurs places aux partisans de Santa Anna, plutôt que d'admettre les demandes de l'Amiral: ils y persisteront tant que la France ne verra pas des troupes de débarquement, ou que l'Angleterre, dans l'intérêt de son commerce, ne les menacera pas de prendre parti contre eux. Il ne faut pas s'y méprendre, il existe maintenant une espèce d'esprit public, qui est né de l'imposture de Santa-Anna. Il s'augmente chaque jour, parceque le Gouvernement s'efforce de tromper de plus en plus la nation et qu'il a fait vibrer la corde sensible du caractère mexicain, en flattant la ridicule vanité de ce peuple fanfaron.

Qu'un gouvernement cherche à déguiser l'étendue de ses revers dans des rapports peu fidèles, cela peut se concevoir, mais annoncer comme une victoire éclatante, ce qui n'est qu'une honteuse défaite, cela ne se voit qu'au Mexique!

Le prétendu canon, conquis sur les Français, est arrivé mardi à Mexico, et quoiqu'il porte en inscription le lieu de son origine, *Séville*, il est l'objet de l'enthousiasme de ces crédules hôtes, qui vont par milliers le visiter dans les cours du palais.

Plusieurs français, partis pour Vera-Cruz, il y a six semaines et revenus ici depuis quelques jours, ont reçu hier l'ordre de sortir de Mexico dans les 48 heures.

Mr. Cuevas fait, dit-on, imprimer, aux frais du gouvernement, un manifeste contre l'agression française. Le paquebot anglais doit en emporter des exemplaires pour tous les gouvernements du monde, l'empereur de la Chine compris.

Rubio avait été arrêté pour avoir écrit à Urréa; on a saisi aussi au même courrier des lettres de Cortazar, avec ce même général, mais l'on n'a pas osé sévir contre lui.

So. Garay, qui commandait un régiment à Matamoros, a passé aux fédéralistes avec ses soldats.

Le gouvernement vient de supprimer entièrement le courrier de Vera-Cruz; toute correspondance sera donc dorénavant impossible.

Nous avions déjà annoncé dans notre feuille, sur la foi d'une personne à portée d'être bien informée que l'amiral Baudin avait envoyé des batimens de guerre croiser dans le golfe, jusqu'au Banc de Bahama, pour protéger le commerce en général et le commerce Français en particulier, contre les pirates, ou corsaires, qui seraient tentés de profiter des circonstances actuelles pour faire leur trafic. Nous trouvons la confirmation de ces informations dans l'extrait suivant des instructions de l'amiral Baudin, qui ont été transmises officiellement à M. le Consul de France à la Nelle. Orléans.

Il résulte de ces instructions, comme de toute la conduite de ce brave marin, qu'il prend un vif intérêt au bien être de son pays et particulièrement à la prospérité de son commerce. Mais il n'est point exclusif dans son ardent patriotisme, sa sollicitude s'étend à tous les alliés de la France et le commerce en général a droit de compter sur sa protection.

"Tous les corsaires sous pavillon Mexicain qui ne seraient pas pourvus de lettres de marque régulières et qui ne justifieraient pas qu'ils sont réellement sortis d'un des ports de la république, avec un équipage de deux tiers au moins de Mexicains, seront considérés comme pirates et comme tels, traités avec toute la rigueur des lois de la guerre, c'est à dire pendus au bout des vergues."

Quelques personnes affirment sur la foi de lettres particulières de la Vera Cruz, que les affaires franco-mexicaines sont à la veille d'être terminées, et on va même jusqu'à dire que M. Packenham l'aurait écrit au commodore Douglass que Santa-Anna, par un incapable revirement de politique, serait lui-même en faveur d'un arrangement. Malheureusement ces bruits pacifiques sont démentis par des lettres de l'amiral lui-même, que nous avons vues et où il exprime la crainte que l'affaire ne se traine en longueur, par la nonchalante obstination des Mexicains. Ainsi nous pensons que beaucoup de personnes font illusion et prennent trop facilement leurs espérances pour des réalités.

Voici une copie de la réponse du Vice-Amiral Baudin au commandant de la corvette des Etats-Unis Levant.

Frégate de S. M. la Néréide.
Anton Lizardo, 29 janvier 1839.

Monsieur le commandant,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date d'avant-hier. Je vous remercie de l'avis que vous voulez bien me donner dans votre prochain départ pour Pensacola, et j'en profite pour vous adresser mes dépêches pour le consul de France à la Nouvelle Orléans. Je les recommande à vos soins bienveillans.

En réponse à la question que vous m'adressez, relativement aux ports mexicains qui pourraient être temporairement exempts du blocus, j'ai l'honneur de vous confirmer ce que je vous ai annoncé de vive voix, il y a quelques jours, savoir: que les autorités de l'Etat de Tamaulipas s'étant abstenues de promulguer la loi d'expulsion lancée contre mes compatriotes par le gouvernement de Mexico, les Français résidans dans cet Etat y ayant au contraire rencontré jusqu'à ce jour justice et protection de la part des magistrats et bienveillance de la part des citoyens, enfin le brick français la Fanny detenu dans la rivière de Panuco, ayant été relaxé, j'ai donné ordre à mes croiseurs de laisser libre l'entrée de Tampico,

Je suis disposé à en faire autant pour tous les ports des Etats mexicains qui adopteront les mêmes principes que l'Etat de Tamaulipas, et suivront la même conduite.

Le blocus est maintenu à l'égard des autres ports.

Recevez, Monsieur le commandant, l'assurance de ma considération distinguée.

Le contre-amiral, commandant les forces navales de France dans le golfe du Mexique,

(Signé) CHARLES BAUDIN.

M. le commandant de la corvette des Etats-Unis, le *Levant*, à Sacrificios.

LEGISLATURE.

[Rapport pour l'Abeille.]

SENAT.

Après avoir disposé de quelques actes insignifians, le sénat a repris en considération l'acte pour venir au secours des banques. Le Sénateur d'Ouachita, tout en professant des sentimens favorables à ces institutions, a dès l'abord, présenté un amendement que les amis du projet de loi ont considéré comme destiné à en entraver la discussion et peut être à en amener le rejet. Après quelques discours pour et contre, cet amendement a été adopté. L'heure était déjà avancée, lorsqu'une motion d'ajournement fut faite et rejetée. Une portion des membres quitta alors la salle. Le sénat ne se trouvait plus en nombre suffisant pour délibérer. Sur motion du Sénateur de Baton Rouge, l'appel nominal de tous les sénateurs fut fait et le sénat s'ajourne à demain.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

M. Davidson demande une permission d'absence pour un jour (demain), aucune objection n'étant faite cette permission est accordée.

M. Brashear fait une motion pour que la chambre reprenne le bill du chemin de fer de Nashville, mais il retire sa motion avant qu'il soit procédé aux votes.

M. Breau de Lafayette offre une résolution, pour que le bayou Vermillion, dans la paroisse de Lafayette, soit examiné par le bureau des travaux publics, et que dans son rapport à la prochaine session de la législature le coût du nettoyage de ce bayou soit spécifié.

Par un amendement le bayou Grosbec jusqu'au bayou Cotton Wood, dans la paroisse de Pointe Coupée, est compris dans la susdite résolution.

M. Brashear au nom du comité à qui a été référé le mémoire de l'association des Américains nés, présente un rapport favorable au contenu du mémoire. Sur motion de M. Davidson, l'impression en est ordonnée ainsi que celle des résolutions.

M. Lockett au nom du comité chargé de la pétition du barreau de la Nlle. Orléans, présente un bill pour créer une cour additionnelle dans la ville de la Nouvelle Orléans.

M. Davidson fait une motion pour que le bill changeant le siège de gouvernement soit repris pour en faire l'ordre du jour pour quelque jour de la semaine prochaine.

M. Lewis présente un bill autorisant la vente de certaines terres dans la paroisse de St. Landry.

M. Muse fait un rapport au nom du comité chargé d'examiner l'état des affaires de la Banque de Carrollton.

M. Lockett présente un bill pour secourir l'association catholique dans la Nouvelle-Orléans.

M. Moses présente un bill pour incorporer la ville de Shreveport et pour changer le nom du siège du gouvernement de la paroisse de Caddo.

M. Morgan présente un bill expliquant l'acte établissant les limites de la paroisse des Avoyelles.

L'orateur laisse devant la chambre une communication du secrétaire d'Etat, relatif à la librairie de l'Etat; ainsi qu'un rapport de la société médicale de la Nouvelle-Orléans. La communication et le rapport sont déposés sur le bureau.

M. Brashear fait une motion pour que la chambre reprenne le bill du chemin de fer de Nashville, et sur motion de Davidson la chambre se change en comité, M. Thomas occupe le fauteuil.

M. Davidson offre une motion pour être substituée à la première section du bill, à laquelle M. Guimard s'oppose fortement. M. Davidson répond par quelques remarques expliquant le but de la section qu'il a proposée. MM. Claiborne, Brashear et Ratliff, parlent successivement. Les débats sont principalement soutenus entre MM. Muse, Preston et [illegible] et sur encore en discussion, la chambre s'ajourne.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 18 Février 1839.

Les nouvelles de Richmond vont jusqu'à samedi soir 16 du courant. La législature s'est occupé de l'élection du Sénateur des Etats-Unis pour un terme de six ans à dater du 4 mars prochain.—Vendredi, 15, Mr. Peyton a nommé M. Wm. C. Rives—M. Wilcox a nommé John Tyler et M. Watkins a nommé J. Y. Mason. Une discussion très animée s'est élevée, dans le cours de laquelle M. Rives fut l'objet des attaques des membres Van-Burénistes et d'un ou deux membres Whigs—Les débats se sont prolongés tard et l'exécution de l'ordre réuni a été renvoyée à samedi—Ce jour là, le scrutin a produit le résultat suivant:

Au premier tour, M. J. Y. Mason, (Loco-foco), reçut ....67 votes.

M. Tyler	66	„
M. Rives	26	„

Au second et troisième tour,

	2de. tour	3me tour.
M. Mason	67	67 votes.
M. Tyler	64	64 „
M. Rives	26	28 „

La continuation de l'élection a été renvoyée à lundi. On pense que Mr. Rives finira par être élu. Il le sera ou il n'y aura pas d'élection.

Le comité particulier chargé d'examiner les accusations lancées contre le commodore Elliott, par l'enseigne Charles C. Barton se compose des personnes suivantes, MM. Naylor, McLure, Chambers, Ingham, Mallery, Hamer et Lyon.

M. Pickens s'oppose aussi à la motion par le motif que les pétitions et les mémoires insultants pour les membres et contraires aux droits d'une portion de l'Union, pourraient ainsi se glisser dans la chambre, tandis que s'ils étaient présentés séparément et qu'on en fit connaître la nature, ils seraient rejetés.

L'orateur dit que l'usage de la chambre, vers la fin de la session avait souvent été conforme à la motion de M. Cambreleng.

M. Garland, de la Louisiane, annonce qu'il a reçu du gouverneur de la Louisiane, les résolutions réunies de la législature de cet état, relatives à la circulation monétaire, au revenu, au système de sous-trésorerie, donnant aux sénateurs et aux représentans des instructions à cet égard. L'orateur dit que ces résolutions pouvaient être présentées dès ce moment.

La motion de M. Cambreleng fut alors mise aux voix et adoptée par une grande majorité.

La chambre s'occupe ensuite du rapport du comité choisi, sur les terres;

M. Robertson demande que ce rapport soit renvoyé au comité général et mis à l'ordre du jour, pour demain et le lendemain.

Une motion de suspendre les règles a été rejetée.

M. Garland présente alors les résolutions dont il est parlé ci-dessus. Elles sont reçues, déposées sur le bureau et la chambre en ordonne l'impression.

Aujourd'hui était le jour fixé pour la présentation des pétitions à la chambre. Mais à peine le journal était-il lu que M. Cambreleng se lève, exprime un vif désir de voir expédier les affaires publiques le plus promptement possible et demande qu'au lieu d'appeler les états les uns après les autres, comme c'est l'ordinaire pour les pétitions, l'orateur reçoive celles des différens membres, avec leurs noms écrits au dos et celui du comité auquel ils désirent que ces pétitions soient envoyées.

M. Adams s'y oppose et insiste sur le droit qu'ont les membres de présenter les pétitions dont ils sont chargés.

Sur motion de M. Cambreleng, l'acte pour étendre le temps fixé pour l'émission des billets du trésor, est pris en considération; l'adoption définitive en ayant été mise aux voix, une longue discussion s'élève, dans laquelle est mise à nu l'hypocrisie de l'administration, lorsqu'elle prétend qu'elle n'a aucun dessein de demander de nouveaux bons du trésor.

L'acte est adopté par 189 voix contre 86, et la chambre s'ajourne.

Le Sénat a employé deux heures aujourd'hui à s'occuper de quelques actes d'une nature privée.

A une heure, le sénat prend en considération l'acte pour assurer la liberté des élections. Mais Mr. Cuthbert, qui avait la parole étant indisposé, la mesure est mise de côté.

Le Sénat s'occupe ensuite de l'acte de M. Wright, pour donner plus de sûreté aux fonds publics, entre les mains des officiers publics et des agens du gouvernement, et pour punir les concussionnaires publics.

M. Rives propose un amendement à substituer au bill tout entier. Cet amendement consiste à laisser à l'agence des banques toute la perception, la garde et le débours des fonds publics.

Après quelques remarques de MM. Rives, Wright, Calhoun et Webster, le Sénat va aux voix et l'amendement est rejeté par 27 voix contre 15.

La troisième lecture de l'acte même ayant été demandée, une nouvelle discussion s'élève, dans le cours de laquelle M. Calhoun déclare que le système actuel de laisser les billets de banque entre les mains des officiers publics est la plus grande sottise que l'on puisse commettre.

M. Tallmadge présente un amendement par lequel les fonds publics déposés en banques, devront être placés au crédit du trésorier des Etats-Unis et non du collecteur ou du receveur.—Cet amendement est rejeté par 29 voix contre 20.

Le Sénat ordonne ensuite l'enrôlement et la troisième lecture de l'acte, puis il s'ajourne.

A Monsieur le Docteur Auguste Nativ, à la Nouvelle Orléans, ce — Février 1839.

Monsieur le Docteur,

Bien que profane dans les mystères d'Hippocrate, je n'ai pu m'empêcher de lire avec le plus vif intérêt la brochure médico-littéraire que vous venez de publier dans cette ville, et dont vous avez bien voulu m'envoyer un exemplaire. Vous avez tracé en peu de pages l'histoire presque complète des systèmes pathologiques qui, dès les tems les plus reculés, ont été le sujet d'interminables contestations, et c'est à juste titre, à mon avis, que vous vous êtes prononcé en faveur du professeur Broussais, qui le premier a éveillé l'attention des médecins sur les altérations du tissu organique. Vous lui avez dûment apprécié ce principe, que rien n'est plus dangereux que de laisser libre cours à des jugements erronnés en matière sérieuse; rien n'est plus difficile que de réformer des préjugés surannés. Tous les deux vous vous êtes empressés de rechercher la "*vérité dans les choses et non dans les abstractions.*" Les analyses contenues dans votre épitome médical, et dignes tout à la fois du médecin et du philosophe, suffiraient à dévoiler l'importance véritable d'une science, dont les bases mal assurées l'ont fait regarder plus comme conjecturale que comme positive; et en démontrant la nécessité de l'examiner à fond sous les rapports philosophiques et littéraires, vous avez préparé une révolution salutaire dans la méthode de l'étudier et de la professer, qui vous donnera des titres lumineux à la reconnaissance de tout homme ami de l'homme. Cela seul vous autorise à vous applaudir de votre sujet, sans compter les lumières brillantes qui jaillissent de chacune de vos pages au grand avantage et de l'élève avide de vérité et du précepteur désireux de les mettre en évidence.

Si l'érudition éparse dans votre opuscule n'est point supérieure à vos connaissances et à votre zèle philanthropique, elle est certes au dessus de votre jeune âge, ce qui doit inspirer à la société de hautes espérances dans vos progrès ulterieurs dans le temple d'Esculape, [illegible]; et l'Amérique sur tout, dans le sein hospitalier de laquelle rien ne saurait arrêter l'élan libre de votre génie, ni les impulsions généreuses de votre cœur, saura bon gré à l'Italie des efforts stupides qu'elle ne cesse de faire pour se priver de ses meilleurs talens, et en enrichir l'hémisphère qu'un Italien a découvert, et auquel un autre Italien a donné son nom.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée, votre dévoué serviteur,

1 m—1 O. DE A. SANTANGELO.

NÉCROLOGE.

Le cœur d'une mère est le chef d'œuvre de la nature.

S'il est vrai qu'il soit au pouvoir de la haute philosophie, en maîtrisant l'âme, de la fortifier contre les erreurs de la mort et de lui enseigner à ne voir dans la dissolution de notre être, qu'un éternel sommeil sans joie ni douleur; oh! combien est plus consolante cette douce voix de la religion chrétienne qui fidèle au lit de l'agonisant, vient lui murmurer à l'oreille ses prières et ses espérances! La femme, créature de sentiment et d'amour, puise dans les secrets de son cœur plus de courage et de résignation, que l'homme n'en peut attendre de son aride raison. Aussi tandis que celle-ci obscurcie par les souffrances du corps nous abandonne, alors que nous avons le plus besoin de son aide, le christianisme, comme une bienfaisante rosée sur la fleur flétrie, rafraichit nos sens qui s'éteignent et relève un moment notre front que courbe la souffrance.

Venez, superbes raisonneurs, venez voir mourir une femme chrétienne, mais encore plus mère que chrétienne. Qui pourrait deviner l'avenir éclatant qui secrètement sourit à sa vue intime! Puisque, tandis que tous ses membres s'endolorissent sous la maladie qui doit l'abattre, son regard est si calme, ses pensées et ses paroles sont toutes aux êtres chéris qu'elle va laisser derrière elle. Ecoutez la sœur qui pour encore un moment où le trépas a posé sa main glacée sur elle, écoutez-la s'inquiéter seulement de l'avenir et du bien-être de ses enfans; et pendant que l'homme de l'art s'informe de sa santé qui n'est plus, elle lui fait pour toute réponse, cette simple et touchante recommandation: "Après ma mort, docteur, s'ils sont malades, promettez-moi de bien soigner mes enfans." Admirable cœur de mère qui blasphémait presque, n'osant croire que ni la providence d'un Dieu propice à cause d'elle, ni son amour maternel veillant du haut des cieux, devait suffire pour le bonheur, et qui appelait encore l'incertain pouvoir de l'homme à l'aide de la divinité.

Ainsi mourut Victoire Coeckelle dont l'âme pure est allée se réunir à celle de son époux, Honoré Laigne, et à celle de cette Laure, un des derniers gages de leur hymen, étoile brillante et passagère, dont la disparition prématurée avait laissé tant de vide dans l'existence de la pauvre mère, nouvelle Rachel, qui ne voulait pas être consolée parce que son enfant n'était plus.

Décédé hier matin, à onze heures et demie, Mr. JOHN ARMSTRONG BURKE, dans sa 24me année. Ses amis et ceux de Sr. M. Bérault, sont invités d'assister à son convoi, qui partira de sa demeure, à l'encoignure des rues St.-Louis et Bassin, à 10 heures du matin.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Clarissa Andrews, Crowell, Havre, F Ansley
Barque Lafayette, Landis, Baltimore, G Bedford
Brick Emelio [Esp.] Sust, Havane, Cucullu, Lapeyre & co
Brick Wm. Henry, Kurtz, Philadelphie, J D Denegre
Goel. Greek, Eldridge, Savannah, Chase & Dixey
" Urbana, Hoxie, Key West, capit
" Emblem, Kelly, Matamoros, J Bellow
" Elizabeth, Forsyth, Pensacole, capit
Navire à vapeur paquebot New York, Wright, Galveston, Bogert & Hawthorn

ARRIVES.

Bateau de remorque Pacific, Martin, de la Passe N. E. ayant mis en mer le navire Newburyport et le brick Alfred Tyler—il a amené dans le port le navire français Lafayette et la goëlette Corine. Il a quitté la barre N. E. le 27 à 2 heures p. m., rapporte le navire Marengo du Havre, en dedans de la Passe S. O. Plusieurs petits batimens en dehors de la Passe N. E.

Navire Français Lafayette, Topsent, du Havre, 22 janvier, à F. St. Georges, avec un chargement de marchandises, chapeaux, sirop, vin, patates, graines, liqueurs, &c. à H C Cammack & co, F Gambelli; J Halman; F Georges; V Hester; E Fellain; C Derbigny; Fellain, Belloc & Duclos; J Decourneau; Blanchard & Elmer; Wiotte & co; De Geer & Riffard; Y R Lemonier; J. Albert; R Gooding & Co; Bossuet & Trudeau; P Rousset; Louve & Prosse, L T Caire; [illegible]

Passagers—MM. Nendes, dame et servantes, Juvin, dame et enfans, Bérard, Hend.

Goel. Corine, Hutchinson, en 40 heures de Galveston, en lest.

Navire à vapeur Columbia, Wade, en 36 heures de Galveston, Texas.

Bateau à vapeur Levant, Laurent, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.

Bateau à vapeur Ozark, Hoses, de Little Rock, avec du coton, &c.

Bateau à vapeur Cumanche, McGuoun, de William's Landing.

Bateau à vapeur Baton Rouge, Irwin, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.

Bateau à vapeur Vicksburg, Pease, de Louisville, avec du coton, tabac, &c.

Bateau à vapeur Campbell, Carroll, de Shreveport, avec du coton, &c.

AVIS—Le sac aux lettres de la goel. des E U. WOODBURY, sera enlevé de notre bureau aujourd'hui, à 5 heures p. m. HARRISON, CLEGG & Co, 1 m 47, rue Royale.

LE Dr. Mane a demandé à la Législature un local, et les moyens nécessaires, pour effectuer des expériences cliniques, pardevant une commission médicale, un traitement qu'il propose, contre la fièvre jaune, et plusieurs maladies des pays chauds. Celui qui demande des juges compétens sur une matière d'un si grave intérêt, devrait trouver un peu plus de sympathie, chez un corps auquel la nation a confié toutes ses destinées. Le Docteur Mane proteste contre cette manière de recevoir un travail, qui a pour but d'améliorer le sort des habitans d'une des plus belles villes de l'Union américaine. Il espère que les moyens d'investigation qu'il propose, contre ce redoutable fléau, feront une époque assez intéressante de l'histoire de cette maladie, s'il parvient à prouver qu'on ne doit pas juger les gens sans les entendre. H. MANE. 1 m

SOCIETE PHILHARMONIQUE—Réunion samedi prochain, à midi, pour une répétition, et rendez-vous, 2 mars, à 11 heures et demie, à la Salle de Bal de Bourse de Cité, pour l'exécution du concert. 1mars JOS. BARTHET, président.

PROGRAME DE LA PROCESSION DES POMPIERS.

Le jour de l'anniversaire du 4 mars.

LA procession se formera du côté sud ouest de la rue du Canal, le droit s'appuyant sur la Levée, à 9 heures, A. M., et partira de ce lieu et en passant par les rues du Canal, Royale, Esplanade, Chartres, Camp Julie et St. Charles se rendra à l'Eglise du Rev. T. Clapp, où les cérémonies d'usages auront lieu.

ORDRE DE LA PROCESSION.

Le marshal et ses assistans,
Musique,
Les pompiers exempts du département,
Le gouverneur et sa suite,
Les membres du sénat et de la chambre des représentans,
Le maire de la Ville,
Les recorders des municipalités,
Les alderman des 1re., 2me. et 3me municipalités,
Les compagnies contre l'incendie des paroisses environnantes,
Les compagnies des pompes nos. 1, 2 et 3,
La compagnie de tuyaux de la Louisiane,
Les compagnies des pompes nos. 4, 5 et 6,
Music,
La compagnie des tuyaux, Protection,
Les compagnies des pompes nos. 7, 8 et 9,
La compagnie de tuyaux, Liberty,
Les compagnies des pompes nos. 13 et 14.

Les bancs dans le premier étage de l'église ont été réservés pour le gouverneur, les recorders et alderman, ainsi que les dames et messieurs présents qui sont respectueusement invités à y assister.

Les membres du département se placeront dans les galleries.

Les pompiers exempts, les compagnies des pompes des paroisses environnantes et les messieurs invités à assister à la célébration sont priés de s'assembler à la Bourse des Marchands, rue Royale. 1er mars

LA Collecte des Taxes d'Etat pour l'année 1838 sur propriété foncières, esclaves et voitures commencera pour la Paroisse d'Orléans dans trente jours de cette date. AIME GUILLET, percepteur. Bureau rue St. Anne et Condé près la Cour des Preuves. 1er m—4

DRAGONS D'ORLEANS de 1814 et 15.—Attention!!! Par ordre du Capitaine H. Handry, la Compagnie montera à cheval Dimanche prochain le 3 Mars à 8 heures précises du matin, en grande et bonne tenue, habillement d'hivers. Place du cirque.—La ponctualité est requise. Jn. La RABASSA. 1er m. Maréchal des Logis.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 Leçons—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire en Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité. Leçons en ville. 1 m.

MESSIEURS G. et A. Elfen, fabriquant de Meubles à New-York, ont l'honneur d'informer les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'ils viennent d'importer dans cette ville une assez grande quantité de meubles assortis provenant de leur fabrique Rue de Chartres, No. 109, Maison de M. Ducourneau au premier.

M. G. Elleau, ici présent prévient aussi les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il recevra des ordres de commande dont il se fera, s'acquitter avec diligence et exactitude. 1er m—6

$20 DE RECOMPENSE—Partie marron de chez le soussigné, vendredi matin, le 8 courant, la negresse PHILLIS, âgée de 22 ans, de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces de hauteur, très grasse, ayant les lèvres épaisses et portant un mouchoir sur la tête qui lui couvre une partie du front et baisse les yeux lorsqu'on lui parle; elle parle le français et l'anglais et a été achetée de Mr. Hite, rue du Camp. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la logera dans la geôle de la 2de. municipalité, ou livrée à Mr. Hite, rue du Camp, en face du carré Lafayette, ou à J. T. HEFFORD, 1 m—1 135, rue du Camp

$10 DE RECOMPENSE—Partie marron depuis plusieurs jours une jeune griffonne nommée IZABELLE, âgée d'environ 12 à 13 ans, parlant très bien le français et se disant libre. Elle était vêtue à son départ d'une robe de cotonade bleue, et ayant aux pieds une paire de brodequins, et un petit schâle jaune au col. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la remettra au soussigné, encoignure Chartres et Conti. 1mars LOUIS THOMAS

ETAT DE LA LOUISIANE—Je certifie par les présentes que le 21 1839, il a été rendu jugement dans la cause de Mme. Nelson Faucher, &c. contre son mari, de la manière suivante, savoir

No. 11528—Françoise Lefèvre, épouse de Nelson Faucher contre son mari.

Cette cause ayant été soumise à la cour sans plaidoirie, et le juge après avoir mûrement pesé les preuves, considérant.

1o. que le défendeur est redevable envers la demanderesse de la somme de $1850, savoir $600 pour ses droits dotaux et $1250, pour une partie des ses droits paraphernaux.

2o. que les cinq esclaves Eliza, Julie, Mathilde, Josephine et Etienne appartiennent à la demanderesse comme biens paraphernaux lui provenant de feu sa mère Marie Louise Dousson.

3o. que les affaires du défendeur sont en désordre, et qu'il a obtenu un sursis de poursuites.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la demanderesse soit séparée de biens d'avec le défendeur son mari, et que ce dernier soit condamné à lui payer la somme de mille huit cent cinquante piastres, savoir six cents piastres pour droits dotaux et douze cent cinquante piastres pour ses biens paraphernaux aliénés par son mari; que pour cette somme de dix huit cent cinquante piastres, elle soit reconnue comme ayant sur les biens de son dit mari, les hypothèques légales qui lui sont accordées par la loi, étant bien entendu que ce règlement demeure sujet aux réclamations et oppositions qui pourront être faites par tout créancier du défendeur lorsque le tableau de distribution des fonds de la faillite sera présenté. Et il est de plus ordonné, adjugé et décrété que les cinq esclaves Eliza, Julie, Mathilde, Josephine et Etienne qui sont en la possession de la demanderesse, soient déclarés lui appartenir comme biens paraphernaux hérités par elle de feu sa mère Marie Louise Dousson, et il est ordonné que le défendeur paie les frais de cette instance.

Nlle. Orléans le 28 février 1839.

(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.

Ce jugement a été enregistré au livre D, page 11.

En témoignage de quoi j'ai apposé aux présentes ma signature et le sceau de la cour de la Nlle-Orléans le 27me jour de février 1839, dans la soixante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis.

(Signé,) J. OLLIE,

1 mars Député Greffier

ETOFFES, TOILE D'IRLANDE.—Andrew Gray, rue de Chartres No. 112, au 1er étage, offre à vendre les marchandises en débarquement des navires Léonard Dobbin, Orozimbo, Globe de Liverpool, Louisa et O'connell de New-York,
9/8 mousselines supérieure imprimées, d'un genre nouveau, avec dessin de Manchester.
3/4 7/8 et 9/8 mousselines d'Amérique.
4/4 Toiles d'Irlande, en pièces et demi pièces,
100 douzaines chemises de toile. 1er m

CARTES A JOUER—Un grand assortiment de Cartes de tous genres, récemment reçues, à vendre aux prix de fabrique, par grosse ou par douzaine, par DAVIS FELT & Co. Au magasin d'entrepôt de New-York, rue de Chartres, n. 24. 1er m

RECU par le soussigné et à vendre
Pâtés et légumes en boite de fer blanc,
Pruneaux &c.
2 balles Toile à draps 5/4.
2 id Indiennes.
3 id Coutil pour pantalons,
aussi id Draps superfins.
1 m 2 J. C. DELAVIGNE, 116, rue Royale

OUVRAGES de valeur imprimés à Londres
Introduction élémentaire à la minéralogie, par Phillip.
Traité de minéralogie de Jameson, d'après le système d'histoire naturelle.
Conversations sur la Géologie, comprenant une explication des systèmes Huttoniens et Warneriens; la géologie de Mosaïc, telle qu'elle a été développée par M. Granville Penn, avec gravures.
Traité sur la Géologie, par Phillip, avec gravures.
Traité de Fleming sur les Mollusques, avec dix-huit tables.
Traité sur le Magnétisme de Brewster.
Traité sur le Microscope de Brewster.
Météorologie, de Murphy, considérée dans nos rapports avec l'Astronomie et la distribution géographique des animaux et des plantes ainsi qu'avec les saisons et les changements de temps, à vendre par Wm. McKEAN.
Encoignure des rues du Camp et Commune. 1 m

EN magasin et à vendre par les soussignés, 25,000 sacs en pitre; 1000 boîtes savon; 250 boîtes amidon de Hollande; 50 barils huile de baleine raffinée; 30 do. do. de tanneurs; 20 de do de lin; 50 tierçons riz; 1000 fréquins saumon mariné; 100 fréquins beurre de Goshen; 400 barils ciment Hydraulic; 50 paniers fiance assortie; 50 balles toile à draps 4/4; 200 demi et quarts de pipes vin de Madère, Sicile, Port et Ténériffe; 200 caisses Claret; 300 paniers Champagne marques choisies; 100 barils genièvre domestique, liqueurs, whiskey de Monongahela, et eau-de-vie de pêche; 20 quarts de pipes eau de vie Seignette à vendre par WOOD & SIMMONS.

CARTES A JOUER—Cartes patentées, ayant la surface imitation d'ivoire, savoir: Aigles superfines, Henry VIII, Désatar, Mecy Andrew, Highlander, cartes françaises, impériales, espagnoles et anglaises.

N. B. Les cartes à jouer sont toutes d'un nouveau goût et faites d'après un autre système qui leur a donné une supériorité marquée sous tous les rapports. Les revers en sont dorés, en belles couleurs; elles ont été fabriquées exprès pour cet établissement; à vendre au magasin de NORMAN STELL & Co. 1er mars 14, rue du Camp.

TRAITES SUR LONDRES à vendre par WILLIAM G HEWES & Co., 1 m Rue de Natchez.

MAIS—4000 boisseaux mais, en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 1er mars 34, Commune.

VIN DE SHERRY—65 caisses Vin de Sherry pâle et d'or, importation directe, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 1 mars 34, Commune.

PIECES DE PIN JAUNE—13860 pieds pièces planes; 10347 pieds madriers et 1063 pieds planches, en débarquement de la goëlette Ellen Williams, de Pensacola, et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 1 mars 34, Commune.

UNE superbe parure en diamants, forme grappe de raisin [illegible] JOHN T. LAGUERENNE & Co., 1 m 9, rue Toulouse.

M. l'Editeur de l'Abeille.

Daignez par votre estimable journal faire mes remercimens à M. Joseph Schneider orthopédiste, pour la guérison qu'il a fait à mon fils aîné, la seule ressource qui me restait après Dieu, c'était donc le seul enfant car, mère d'une nombreuse famille, ayant un mari que dieu a bien voulu frapper d'une maladie incurable, depuis plusieurs années paralisé de tous ses membres et aussi. Mon fils se cassa un bras et après avoir fait de grande dépenses avec des gens de l'art, sans aucun remède, nous nous sommes vus privés de notre seul soutien, jusqu'au moment que M. Joseph l'orthopédiste arriva de Paris et que par sa science et son art parvint à le guérir entièrement de manière à pouvoir reprendre son travail, dont nous avions tant besoin. Daignez M. l'Editeur par votre estimable gazette, lui donner mes remercimens et nos vœux pour son bonheur et sa prospérité pour la vie. En faisant ainsi vous obligerez votre très humble servante.

20f—7 MME. BENITE.

LES soussignés ont formé une société pour le commerce de Coutellerie et de marchandises pour les navires, sous le nom de Priestly & Bein.
WM. PRIESTLY,
J. D. BEIN.
Nouvelle-Orléans, 26 fév. 1839. 1 m—1m

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boîte No. 349. 1er mars

RECU par le Bordeaux-Packet, et à vendre par les soussignés:
40 caisses véritable Absynthe Suisse, marque Dubied.
50 caisses vin vieux Chateau ht. Sauterne.
50 id vin rouge vieux Chateau-Margaux.
40 id vin blanc vieux, Graves, Carbonnieux.
L. L'HOTELIER, & Co,
1 m—4 11, rue Toulouse.

VIN DE PORTO,—En magasin et à vendre par les soussignés.
55 barils vin de Porto, 1re qualité.
30 caisses confiture de Bailin frères de Paris.
L. L'HOTELIER Fils & Co.,
1er m.—4 11, rue Toulouse.

BROSSES, PEIGNES, &c.—En débarquement du navire Normandie, un nouvel assortiment de brosses à cheveux et à barbes, peignes tordus de corne de buffle et Brésiliens, eau de Lavende française en bouteilles et demi chopines, dominos, anneaux en chassés, belles épinglettes d'or et imitation, colliers de corail, anneaux de rideaux, fourchettes d'argent allemandes, boites à barbe françaises, boîtes de poudre, épinglettes en cheveux, pomade extra fine d'Oger, cuvettes de savon d'amande en pots de porcelaine, savon d'amande et à la rose, huile antique, bretelles de gomme élastique, gibecières et sacs à plomb assortis, cuirs à repasser les rasoirs, de Hill, &c., à vendre par 1er mars POLLARD & GREEN, 29, Chartres

SEL—700 sacs sel première qualité de Liverpool, à bord de la goëlette Lacorence, à vendre par 1er mars ALEX. PARK, 85, Commune.

CIDRE, BISCUITS (Crackers) et PORTER,
105 caisses cidre de champagne,
100 barillets biscuits pour familles,
30 caisses Porter de Philadelphie, en bouteilles en magasin et à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par WALKER KNIGHT & Co.
1er mars 26, Nouvelle-Levée.

RUM DE LA NOUVELLE ANGLETERRE,
30 barils de la Nouvelle-Angleterre,
50 caisses harengs, et un lot de marchandises fraiches, en magasin et à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par WALKER KNIGHT & Co.
1er mars 26, Nouvelle Levée.

SUCRE—22 boucauds de Sucre en débarquement de la goëlette Equateur et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 1er m 59, rue Tchoupitoulas.

PIERRES à Paver—9,000 yards Pierres à paver écossaise et de Yorkshire, à vendre par 1er m S. HEATH & Co, 95, Camp.

FER EN BARRES—Un petit envoi grosseur assorti, en débarquement du Eléanor et à vendre par S. HEATH & Co, 95, Camp. 1 m

CERCLES EN FER—120 paquets cercles en fer de toutes grandeur en débarquement du Eléanor, à vendre par S. HEATH & Co, 1er m 95, rue du Camp

CUIVRE en Feuille—15 caisses en débarquement et à vendre par S HEATH & Co, 1er m 95, rue du Camp.

E. BREWSTER et Co. Courtier d'échange, 39, rue du Canal, offrent en vente:
$4000 Notes du Tresor des E. U. portant 5 p 0/0 d'intérêt.
3000 Or Americain.
5,000 Check de banques sur N.-York à vue.
4,500 id id
750 Billets à vue, id
2,500 Post notes de New York. 1 m

E. BREWSTER et Co. Courtiers d'échanges 39 rue du Canal, achètent et vendent toutes espèces de billets de banque qui n'ont pas cours ainsi que l'or et les Bullions. 1er m

BALAIS DE MAIS—600 douzaines en magasin, à vendre par G. DORSEY, 1er m 44, Nouvelle Levée.

ENCRE A IMPRIMER—A vendre, 30 petits barils d'encre à imprimer, par E. JOHNS & Co 1mars enc. St Charles et de la Commune.

PIMENT—80 sacs piment frais en magasin et à vendre par JAMES B. HULLIN, 1 mars 71, rue du Camp

BEURRE DE GOSHEN—11 frequins beurre de Goshen, à vendre par JAMES B HULLIN, 74 Camp.

GENIEVRE—12 pipes genièvre de Hollande en magasin et à vendre par JAMES B HULLIN, 71 rue du Camp

GENIEVRE—19 pipes genièvre de Hollande en magasin et à vendre par 1mars GEO E. GOOLIDGE, 56 Gravier.

HUILE de Palmachristi—10 barils huile de Palma christi no 1, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 1er m 63, rue Gravier

CAFE savon—200 sacs vieux café prime en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 1er m 63, rue Gravier.

EAU DE VIE de pêches—20 barils vieille eau-de-vie de pêches en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 1er m 63, rue Gravier.

WHISKEY de Monongahela—30 barils vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 1er m 63, rue Gravier,

LIQUEURS DU PAYS—Genièvre, eau-de-vie, rum, 1re et 2e preuve, liqueurs communes, en débarquement et à vendre par J B FIELD, 1er mars 43 rue Bienville

CHANDELLES DE BLANC DE BALAINE—300 caisses, à vendre par J B FIELD, 1er mars 43, rue Bienville

SUCRE—100 barils sucre clarifié, à vendre par ROBERT H WHITE, 1er mars 40, rue Poydras

CLOUX—1500 barils cloux assortis, à vendre par ROBERT H WHITE, 1er mars 40, rue Poydras.

COTON DU PAYS—100 balles gros coton à drap de Lawrence de 4/4, bon pour le marché mexicain, à vendre par FROST & Co., 1er mars 8, rue de la Douane

BRODEQUINS, BOTTES ET SOULIERS—73 caisses assorties, en débarquement du navire Sir Iglius à vendre par FROST & Co, 1er mars 8, rue de la Douane

VIN DE CATALOGNE—20 pipes, de qualité supérieure, en débarquement et à vendre par MUNFORD PERKS, 1er mars Encoignure Poydras et Tchoupitoulas

RAISINS DE MALAGA—100 caques en bon état en débarquement et à vendre par MUNFORD PERKS, 1er mars Encoignure Poydras et Tchoupitoulas

BEUF ET GRAISSE—51 barils bœuf mess et prime, 41 demi barils do do. 4 barils suif, en débarquement du navire Kenney et à vendre par MAHAND & SIGERSON, 1er mars 39, Nouvelle Levée

HARICOTS—18 barils, en magasin, à vendre par MAHAND & SIGERSON, 1er mars 38, Nouvelle Levée

GRAISSE—500 barillets graisse prime, à vendre par MAHAND & SIGERSON, 1er mars 38, Nouvelle Levée

FARINE—150 barils, en débarquement d'un chaland, à vendre par G DORSEY, 1er mars 41, Nouvelle Levée

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, en magasin, à vendre par G. DORSEY, 1er mars 44. Nouvelle Levée

CIGARES DE FLORIDE—15000 cigares de Floride, faits avec du tabac espagnol, en quart de boites, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 1er mars 63, rue Gravier

FARINE DE MAIS—20 barils farine de mais, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 1er mars 63, rue Gravier

SEL—800 sacs sel, en débarquement du navire Henrietta de Liverpool, à vendre par H. C. CAMMACK & Co, 1er mars Bank Place

CAFE—137 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Theses, à vendre par J. M. CABALLERO, 80, St Louis

DOUBLONS MEXICAINS et espagnols, à vendre par P. CUSACHS, 1er mars 28, Vieille-Levée.

WHISKEY DE MONONGAHELA—75 barils vieux, 2me et 5me preuve, à vendre par CARMAN & McMAHON, 1 m 41 et 43, Poydras.

FARINE—300 barils farine superfine, à vendre par CARMAN & McMAHON, 1 m 41 & 43, Poydras.

SEL—250 sacs sel fin et gros, à vendre par CARMAN & McMAHON, 1 m 41 & 43, Poydras.

TABAC—150 boites marques choisies de la Virginie, à vendre par CARMAN & McMAHON, 1 m 41 et 43, rue Poydras.

PLOMB pour le chevreuil—25 barillets à vendre par J. B. FIELD, 43, Bienville. 1er mars

POIVRE—50 sacs en débarquement, et à vendre par J. B. FIELD, 43, Bienville. 1er mars

SAVON—1000 caisses savon de Boston, en magasin et à vendre par ROBT. H. WHITE. 1 m

HUILE—2000 gallons huile pressée en hiver, à vendre par ROBT. H. WHITE. 1 m

GOUDRON & RESINE—1020 barils goudron et résine, en magasin et en débarquement du navire Auburn, de New York, à vendre par ROBERT H WHITE, 1 m 40 rue Poydras.

MAQUEREAUX—160 barils et demi do, en magasin et à vendre par R. H. WHITE, 1 m 40, rue Poydras.

CHANDELLES—500 barils blanc de baleine de New Bedford, à vendre par R. H WHITE, 40, rue Poydras.

SEL—4800 sacs sel première qualité, en débarquement et en bon état, à vendre en parties par ALEX. PARK, 85, Commune. 1er mars

SUCRE—600 boucauts sucre prime, sur une plantation à environ 30 milles au-dessus de la ville, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co. 1er mars 68, rue du Camp.

ESPRIT DE THEREBENTINE—20 barils thérébentine, en débarquement de la barque Romen, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 1er mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE DE VITRIOL pour les fabricants de Soda—50 barillets huile de vitriol de la compagnie de chimie de Boston, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 1er mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE DES TANNEURS—66 barils huile propre de table, en débarquement du navire Antioch, 50 barils huile de tanneurs, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 1er mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

PAIN ET BISCUITS.—Pain pour les pilotes, de 1ère et 2ème qualité, biscuits de mer, constamment en main et à vendre par GOLDSWORTHY & CHILD, 1er mars

CAFE—700 sacs café vert de la Havane, en débarquement de la goëlette espagnole Ambrosina, à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 1er mars rue Royale.

250 PANIERS bouteilles [illegible] à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 1er mars rue Royale.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi, 1er Mars 1839.

TONY
ou
LE CANARD ACCUSATEUR,
Vaudeville en 2 actes
LE CHALET
Opéra comique en un acte d'Adolphe Adam.
MOIROUD ET COMPAGNIE
Vaudeville en un acte.

Le spectacle commencera à 6 heures.

BAL DES PERES DE FAMILLE—Les souscripteurs au Bal des Pères de famille sont convoqués généralement de se trouver. Samedi 2 Mars, à 5 heures du soir au bureau de la salle de la Bourse St. Louis, pour affaires concernant le bal.

N. B. Messieurs les Membres du comité d'admission sont priés de ne pas manquer de se trouver à cette assemblée: Les listes d'invitation devant être présentées par les souscripteurs. 1 m—2

SOIREE MUSICALE

MM. Les amateurs de musique de la Nouvelle-Orléans sont respectueusement informés que la PREMIERE SOIREE MUSICALE DE Mdme. CARADORI ALLAN

Aura lieu à l'hôtel St. Louis, Samedi au soir 2 Mars, au lieu de Mercredi 27 Février, ainsi que cela a été annoncé.

Dans le cours de cette soirée elle chantera les morceaux suivants:

Scène et air—Casta diva—Norma.	Bellini.
Cavatine—Una voce poco fa—Barbier.	Rossini.
Air—Io l'Udia—Tasse.	Donizetti.
Boléro Français—Ouvrez c'est nous,	Dessauer.
Ballade Ecossaise—I'm o'er young to marry yet.	Burns.

L'on commencera à 7 heures.

Billets d'entrée—une piastre et demie.

SALLE D'ORLEANS,

Samedi, 2 Mars 1839,

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Prix d'entrée pour les cavaliers $1

Aucune dame ne pourra être admise sans qu'au préalable elle n'ait reçu un billet d'invitation, soit personnel. 27 fev—3

UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

En faveur des expulsés du Mexique, aujourd'hui réfugiés à la Nouvelle Orléans, sera donné *Dimanche 3 Mars prochain*, à midi précis, dans la Salle de Bal de la Bourse de Cité, rue St. Louis, par une réunion d'Artistes les plus distingués de cette ville, et la société Philarmonique.

ORDRE DU CONCERT.

1ère Partie.

1o. Ouverture du Dieu et la Bayadère.
2o. Solo de clarinette, par Mr. Hennings.
3o. Air de Joseph, chanté par Mr. E. Chazotte
4o. Solo de violon, par Mr. F. Miolan.
5o. Grande marche triomphale de la Légion de la Louisiane, composée par Mr. G. P. Manouvrier, de cette ville, et dédiée à S. E. le Gouverneur A. B. Roman.

2e. Partie.

1o. Duo concertant pour violoncelle et piano, exécuté par Mr et Mde. Bomberger.
2o. Solo de basson, par Mr. G. Sy.
3o. Marche du 5ème acte de l'opéra de Gustave, en harmonie.
4o. Solo de Trombonne, par Signor Cioffi
5o. Ouverture de Guillaume Tell.

Le but de ce concert n'étant qu'un acte d'humanité, le prix d'entrée en est laissé à la générosité du public. 22 fev

BOISSY D'ANGLAS

A la Convention nationale par VINCHON.

Scène de la Révolution Française

Journée du 1er Prairial, an III, (20 Mai 1795.)

CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salua la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.

Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3 2 fév—3m

ACADEMIE DE DANSE

De Mr J DEVOTI

No 80 rue Royale

21 fév

Tirage de la Loterie de la Louisiane, Classe Extra 9
78, 59, 4, 2, 49, 61, 7, 63, 28, 23, 52, 37.

SAMEDI, A 6 HEURES
UN GROS LOT DE $10,000
10 LOTS DE $1000
BILLETS SEULEMENT $5 00

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,

Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1836

No. D.

Sera tirée Samedi 2 Mars 1839, à 5 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.

D. S GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.

75 numéros ballotés—12 sortant

Billets $5 moitié $2 50 Quarts $1 25.

Paquets de 25 billets pour $125, partie en proportion. Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs

D. S. GREGORY & Co.

35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp 1 m

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe Extra 16
9, 7, 66, 14, 18, 73, 35, 40, 59, 34, 2, 8.

AUJOURD'HUI
UN GROS LOT DE $12,000
BILLETS SEULEMENT $3 00

GRANDE LOTERIE D'ETAT.

Autorisée par la Législature de cet Etat

CLASSE N

Devant être tirée Vendredi 1er. mars 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune

S DAVIS & Co, Directeurs

75 Numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME.

1	Lot de	$12,000	$12,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,200	1,200
6	"	1,000	6,000

27,814 Lots, montant à ...... $115,79[illegible]

Billets $3 00, demi-billets $1 50, quarts de billets 75cts

Paquets de 25 billets $75 garantis devoir tirer $33

Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No 16, et à l'encoignure des rues St Louis et Chartres 1 m

9, 25, 41, 3, 42, 29, 16, 17, 22, 55, 69, 6, 57, 53, 33 sont les numéros sortis dans la Loterie Consolidée Classe E.

UN GROS LOT DE $10,000
$2,500 et $2,000
10 LOTS DE $1000
BILLETS SEULEMENT $3

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES

Classe 64

Sera tirée Vendredi 1er Mars 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.

J K MEAD, Directeur

Bureau No 8, Arcade de Banks.

75 numéros ballotés, 12 numéros sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	$10,000	$10,000
1	"	2,500	2,500
1	"	2,000	2,000
1	"	1,250	1,250
10	"	1,000	10,000
10	"	400	4,000
20	"	200	4,000
26	"	120	2,[illegible]
156	"	70	10,920

27,814 Lots, montant à $116,074

Billets $3, Moitié $1 50, Quarts 75 cts.

Pour billets seulement ou paquets, s'adresser au directeur, Arcade Banks No 8. 29f

TABAC—Un assortiment, toujours en main, de manufactures du Kentucky, à vendre à bas prix par HEFFORD & SORGENFREY, 1 m 34, Commune.

POMMES DE TERRE—200 barils en bon état à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 25 fev 28, Vieille Levée.

CHANDELLES de Blanc de Baleine—100 caisses marque de Howland, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 26 fev 28, Vieille Levée.

MOUTARDE—25 caisses de 6 douzaines chaque, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 25 fev 28, Vieille Levée.

PORC—200 barils prime; 200 do mess; et 50 do P. O. récemment inspectés, à vendre par PIERCE, SHANNON & BROTHERS, 26 fev 57, rue des Magasins.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—91 caisses maintenant en débarquement du navire Cherokee et à vendre par FROST & Co, 26 fev 6, rue de la Douane.

PAPIER de Coton—15 rames, grande largeur, à vendre par FROST & Co, 26 fev 8, rue de la Douane.

FARINE—462 barils en débarquement du steamer North Star, à vendre par G. DORSEY, 41, Nlle-Levée. 26 fev

IMPRIMEES—15 caisses de différens modèles français et américaines, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 26f 134, rue des Magasins.

TOILE DE RUSSIE—40 balles toile de Russie à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 26f 134, rue des Magasins.

PARAPLUIES—18 boites parapluies en ginghams et marton, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 26f 134, rue des Magasins.

BŒUF—23 barils Bœuf 1 de M. O., à vendre par CARMAN & McMAHON, 26 fev 41 et 43, rue Poydras.

MOUSSELINES IMPRIMEES.—Une caisse de fines Mousselines imprimées de fantaisie, à vendre à bas prix, par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 26 fev 28, Vieille Levée.

GENIEVRE—5 pipes Genièvre de Hollande; 25 barils do Américain, à vendre par CARMAN & McMAHON, 26 fev 41 et 43, rue Poydras.

PORC—quelques barils Porc en masse, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 26 fev 28, Vieille Levée.

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux à flot, en bon ordre, à vendre par GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville. 26f

CIMENT HYDRAULIQUE ET PLATRE DE PARIS—100 barils de chaque, en débarquement et à vendre par GEO. BEDFORD, 26 fev 22, rue Bienville.

CIMENT ROMAIN—50 barils, en bon état, à vendre par GEO. BEDFORD, 26 fev 22, rue Bienville

CAFE DE ST. DOMINGUE—300 sacs, récemment reçus et à vendre par GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville. 26f

FARINE—400 barils en débarquement du steamer Gen. Wayne, à vendre par G DORSEY, 44, Nlle. Levée. 26f

WHISKEY—60 barils whiskey, rectifié, en débarquement du steamer Havana et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée. 26f

EAU DE VIE de Champagne—15 demi-pipes en débarquement du navire Cardinal, à vendre par G. LEGENDRE, 26f 18, rue Bienville

SUCRE—60 boucauts sucre prime, à vendre par G. LEGENDRE, 26 12, rue Bienville

BARILS A MELASSE—600 barils vides à mélasse, contenant 40 gallons chaque, en bon ordre, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co, 26 fev 68, rue du Camp

POUR LA HAVANE—Le navire paquebot à vapeur NEW YORK, capt. J. C. Wright, partira de ce port le 8 mars, pour le port ci-dessus, s'il se présente un nombre suffisant de passagers pour l'engager à faire ce voyage. L'on peut s'adresser pour passage pendant l'absence du bateau à BOGERT & HAWTHORN, 1 mars 63, rue Gravier.

BATEAU DU SOIR—Packet de la Mobile et de la Nouvelle Orléans.—Le beau bateau à vapeur neuf LADY OF THE LAKE, capitaine Griffin, partira pour la Mobile, du lac au bout du chemin de fer, chaque mardi dans l'après dinée, après l'arrivée des chars de 4 heures, donnant par là aux passagers et aux personnes expédiant des marchandises, l'avantage d'un jour entier; ce bateau arrivera à la Mobile chaque mercredi matin à 7 heures A. M. et en partira chaque jeudi à 4 heures P. M. pour cette place. Pour fret ou passage s'adresser à PIERCE SHANNON & BROTHERS, 57, rue des Magasins.

Les dettes contractées par l'équipage de ce bateau ne seront pas payées sans qu'elles n'aient été accompagnées par un ordre écrit du capitaine S. B. Griffin ou de nous mêmes.

Le fret peut être reçu tous les jours et à toute heures, ayant fait des arrangements pour le magasinage. 1er m

POUR LA MOBILE—Le beau bateau à vapeur à basse pression GIRAFFE, partira du Lac, au bout du rail road, samedi prochain 2 mars, immédiatement après l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à REYNOLDS, BYRNE & Co, 1 m 80, rue du Canal.

POUR ST. LOUIS.—Le beau bateau à vapeur MADISON, fin marcheur, capitaine A. Scott, partira Samedi 20 du courant, à 10 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord au bout de la rue Poydras, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 1er mars 28, Vieille Levée.

POUR CINCINNATI & LOUISVILLE.—Le beau bateau à vapeur TARQUIN, capitaine McClincock, partira pour les ports ci-dessus, et tous ceux intermédiaires, Dimanche, 3 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au quai Lafayette, ou à ADAMS & HARTWELL, 1er mars 36, rue Poydras.

POUR FORT SMITH, Van Buren et Little-Rock—Le bateau à vap. DEKALB, capt Lyman, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement pour les ports ci dessus, Samedi matin, 2 courant à 10 heures a. m. Pour ballance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. LAVILBEUVRE, 1er m 17, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE—Le superbe bateau à vapeur ISABELLA, capt. Chas. Walker, partira pour les ports ci dessus Dimanche, 3 Mars, à l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co. 28 fev 26, rue de la Nlle-Levée.

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur HOMER, capt Carroll, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira Dimanche prochain, 3 Mars, pour les ports ci-dessus. Pour la ballance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier, ou à FORSYTH & LIMERICK, 28 fev 135, rue des Magasins.

POUR ST. LOUIS, Galena et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur fin marcheur KNICKERBOCKER, capt. Gould, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord partira vendredi 1er courant, à 10 heures A. M. Pour le reste du fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis à vis la North America Hotel ou à EDWARD A. BRIDGE & Co, 28f rue de la Commune.

POUR ST-LOUIS ET ALTON—Le bateau-à-vapeur fin marcheur MADISON, capitaine Alex. Scott, faisant régulièrement les voyages pour les ports ci-dessus, est maintenant en charge et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 26 f Vieille Levée, No 28

PAQUEBOT ENTRE LA NELLE-ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE

Le bateau à vapeur fin marcheur PAUL JONES, capt Scott, fera pendant toute la saison des eaux hautes, les voyages entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Lafourche. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis à 9 heures A. M., et de Donaldsonville tous les jeudis à 9 heures A M. Pour fret ou passage, ayant de beaux accommodements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti F. JOURDAN, 1, Front Levee.

Le bateau ne sera pas responsable des dettes contractées par les officiers, sans un ordre spécial du capitaine 25 fev—3m

POUR Louisville Cincinnati, Maysville et Portsmouth.

Le bateau-a-vapeur MORAVIAN Capitaine N. B. Harbin, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus samedi prochain 2 mars. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord ou à SAMUEL BELL, 26 fev. rue des magasins no 89.

A VENDRE OU A FRETER—La goëlette fine voilière TALMA doublée en cuivre, capitaine B. Barrons, et pouvant porter 675 tonneaux ou 550 barils. Pour les conditions, s'adresser à H. O. AMES, 1er mars 48, rue du Camp

POUR BOSTON—Le brick de première classe TOM PAINE, capitaine Robinson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché St Marie ou à LD. A. BRIDGE, 1er mars 56, rue de la Commune

POUR CHARLESTON—La magnifique goëlette neuve ELIZA WILLIAMS capitaine Bols, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour le port de 300 barils fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à ASBRIDGE & JENKINS, 1er m 65 rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette fine voilière RICHARD TAYLOR, capitaine Crocker, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le fret ou passage, s'adresser à bord ou à ASBRIDGE & JENKINS, 1er m 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La barque fine voilière BOHEMIA capitaine Daniel Nason, ayant la plus grande partie de son [illegible]. Pour le fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au bas [illegible] No 15 [illegible] L. H GALE, 13 Commune.

L'on fera des avances sur les marchandises qui seront embarquées sur le dessus. 1er mars

POUR MATAMOROS—Le schooner CUMANCHE, capitaine Marstellar, partira dans quelques jours pour le port ci-dessus par la Rivière Rouge. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à JOHN T. LAGUERENNE, 1er mars 9, rue Toulouse

POUR LIVERPOOL—Le navire fine voilière ROTHSCHILD, bien connu, capitaine Puckett, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour fret, s'adresser à S. HEATH & Co, 95, rue du Camp 1er mars

A FRETER—Le trois mats classé A 1 doublé et chevillé en cuivre, RUB ROY, capitaine Marsh—Ce navire peut porter 1500 balles de coton. Pour les conditions s'adresser au capitaine à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co, 28 fev 38, rue de la Douane

POUR MATAMORAS, Tampico et la Vera Cruz—Le paquebot du gouvernement WOODBURY, est arrivé à la balize et repartira vendredi prochain, 1er mars, pour les ports ci-dessus.

Le sac aux lettres sera enlevé du bureau du soussigné, demain à 5 heures

HARRISON CLEGG & Co, 28—2 47, rue Royale

POUR LE HAVRE—Le beau navire JOHN MARSHALL, capt. Curtis, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour le fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à GEO. BERGEROT, 28f 6, rue Royale

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin marcheur PALESTINE, barque A 1, capitaine Lutichelli, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H GALE, 28 fev 13, rue de la Commune.

A FRETER—Le Schooner fin voilier, Heron, construit à Baltimore et pouvant porter 700 barils, s'adresser à GEO. E. COOLIDGE, 25f 56, rue Gravier.

A VENDRE—Une jolie goëlette neuve en très bon état et prête à aller à la mer, elle a été construite dans l'automne 1838 et peut porter 800 barils. Pour les conditions, s'adresser à bord, ou à KIDDER & HEAD, 26 fev 21, rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Le brick SNOW, capt. Thorndyke, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la ballance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD, 26 fev 21, rue Poydras.

POUR NEW-YORK—La barque A 1 DEANTHEA, capt. Williams. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD, 26 fev 21, rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pennsylvanie—Le navire paquebot ST. LOUIS, capitaine Wattson, ayant les deux tiers de sa charge engagée, partira cette semaine. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à N. F. COMLY & Co, 26 fev 27, rue du Camp

POUR LA HAVANE—Le brick Espagnol bien connu EMILIO, capt. Luca, partira pour le port ci-dessus, le 27 courant. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à CUCULLU LAPEYRE & Co. 26 fev

LE soir du bal travesti, il a été perdu un Camée, relief blanc, sur fond bleu. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le remettre à M. Bertus, ou à M. Faget 28 fev—3

SALLE D'ARMES.—Rue de Chartres, No. 107—Mr. A. JUMEL, ex-professeur de l'Académie Militaire de West Point, donne ses leçons de 6 heures du matin à 3 heures, et de 5 heures à 9 heures du soir. 28 fev—6

AVIS—MM Cazeau, Alex. Colliette Maie, consignataires par le navire Saxon du Havre sont invités à se présenter à l'office des soussignés, pour retirer leurs marchandises marquées L C J C H J T. LEVI H GALE, 25 fev Rue de la Commune, No.

A LOUER—La grande écurie située à la ville de Milneburg, lac Pontchartrain, à prix raisonnable. S'adresser sur les lieux. 26f

CHARBON CANNEL—Les soussignés reçoivent par le navire Henrietta, venant de Liverpool, une quantité de Charbon Cannel en boucauts, et en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés, en quantités convenables aux acheteurs. B. & A. SOULIE, 26 fev No. 55, rue Bienville, au premier.

MANTAS—50 balles grosse toile à draps de 4/4 des fabriques de Jackson, Great Falls et autres fabriques, à vendre par FROST & Co. 26f 8, rue de la Douane.

MOUCHOIRS de Soie—4 caisses Mouchoirs de Soie de différents genres et avec bordures, à vendre par FROST & Co., 8, Douane.

CORDE—500 rouleaux corde du Kentucky, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 26 fev 17, rue de la Commune.

BŒUF—31 demi barils bœuf mess, en débarquement du steamer Madison, 60 do., en magasin, 9 do de bœuf prime, à vendre par LAYET & AMELUNG, 26 fev 17, Commune.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. BOSSY & GARIDEL

Ventes par cris.

VENDREDI 1er mars, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse No. 50

Un bel assortiment de marchandises anglaises, consistant en partie de mousselines imprimées à carreaux, ginghams à raies et à carreaux, coton croisé 6/4 pour draps, coutil coton écru, toile d'Irlande, toile grise cotonade, toile à draps, brin, &c.

Conditions à la vente 1er mars—1

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 2 mars, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis;

Le nègre SAM, âgé d'environ 20 ans, dans cette ville depuis 6 ans, bon domestique de maison et de personne, cocher et bon cuisinier, pleinement garanti.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente sera passé pardevant Edw. Barnett, not pub., aux frais de l'acquéreur.

Ceux qui désireraient acheter l'esclave ci-dessus, par vente privée, voudront bien s'adresser au No. 100, rue de Chartres. 1er mars

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu samedi, 2 mars, à 10 heures A. M., à son magasin d'encan, No 29, rue Conti.
58 Thé Souchong;
10 Barils Cassia;
20 Demi-Pipes Genièvre;
20 do Eau-de-Vie;
200 Fromages de Hollande.
Cerises, eau-de-vie, fruits, claret, &c. 1er mars

PAR ROBESON & SMALL.

SAMEDI, 2 mars, à 4 1/2 heures p. m. il sera vendu à leur magasin, No. 119, rue Chartres, les fleurs suivantes, savoir

Double et simple hyacinths, Narcissen, Tulips, doubles et simples Jonquilles et Anemones, Duc Von Toll, simple et double, jolies Tulips, doubles de de Lyslomet, Bizard, Martigons, Renonkulus et Fritillarienne, &c.

Les plantes ci dessus sont du jardin de J. Thoelen, botaniste à Haarlem, en Hollande. 1 m

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu mercredi prochain, 6 mars, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, pour clore un intérêt;

23 ESCLAVES DE VALEUR, ayant tous travaillé à une briqueterie auprès de cette ville, lesquels seront vendus sans aucune espèce de réserve:

Peter, âgé de 43 ans;
Adelaide, sa femme, avec trois enfants, Paul, âgé de 10 ans, Josiah, de 8 et Simon de 6.
Edmond, âgé de 42 ans, habitué au travail de la briqueterie.
Ben Brown, de 47 ans, do do;
Isaac, do 52 ans, cassé.
Little Jack, do 19 ans, s'étant absenté.
John Bill, do 27 ans, ivrogne et est accoutumé au travail d'une briqueterie.
Jack Congo, de 47 ans.
Big Robert, de 47 ans, bon sujet, mais un peu malade.
Joe Ashley, de 47 ans, do, mais un peu ivrogne.
Big Cuffy, de 47 ans, bon sujet.
Lea, âgée de 28 ans, sujette à une maladie au mois de mars, avec ses deux enfants, âgés de 6 ans.
Cuzzy, bon sujet.
Prosella, âgé de 13 ans, } Enfants de Cuffey.
Manuel, âgé de 12 ans, }
Suzanne, âgée de 42 ans, accoutumé au travail d'une briqueterie.
Fanny, Kery, bon sujet, do do do
Little Fanny, âgée de 24 ans, bon sujet, do do do;
Charlotte, do 40 ans do do do do;
Jinny, sa fille, do 9 ans, do do do do
Big Fanny, do 42 ans; do do do do,
Caroline, âgée de 12 ans, domestique et repasseuse sujette à tomber d'un mal après s'être enivrée.

Conditions—Moitié comptant et la balance à douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les billets non payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, sans que cette clause puisse autoriser les débiteurs à retarder le payement de ces billets.

Les dits esclaves ne seront livrés qu'après que les conditions de la vente auront été remplies.

Les actes de vente seront passés pardevant F Grima, not. pub., aux frais des acquéreurs 1er mars

AVIS—ELECTION des Directeurs de la Banque des Améliorations les personnes qui suivent ont été élues, savoir
J. M. LAPEYRE,
H. D. PEYRE,
V. ROUMAGE,
J. M. DUCROS,
C. E. FORSTALL,
F. PESCHIER,
A. W. PICHOT.

Et à une assemblée de la Direction tenue le 27 du courant, Mr J. M. DUCROS a été nommé Président de la Banque.

25 fev J. H. RABOTEAU, caissier.

COLLEGE DE DEMOISELLES DE GEORGE-TOWN (KENTUCKY).

Visiteurs—Les administrateurs et la faculté du College de Bacon.

J. F. Johnson, principal, ci-devant professeur d'histoire naturelle et ingénieur civil au Collège de Bacon.
Mme. N. A. Zuck, principale associée, ci-devant conjointe de l'Académie de Demoiselles à Chillico.
Mlle. G. Haven institutrice, ci-devant principale du Séminaire de Demoiselles à Hamilton.
Mlle. L. F. Clark, institutrice, agissant comme principale à l'Académie de Jeunes Filles, jusqu'au 25 mars
Dr. S. Hatch, professeur de chimie, attaché au College de Bacon.
Mr Jean J. Girne, professeur de langues modernes, attaché au Collège de Bacon.
Mr. W. A. Starewsky, professeur de dessin et de peinture, attaché à l'Institut de M. Fall, près Francfort
Mr. A. C. Wincker, professeur de musique.
Mlle. M. R. Hall, institutrice de musique.

PRIX

Pension, lavage, chauffage, éclairage et instruction dans toutes les diverses branches des cours réguliers y compris la musique vocale, pendant 5 mois, payables d'avance $100. 00

Leçons de piano, par quartier de			15.
Do. de guitare	do		10.
Leçons de français, d'allemand ou italien	do	do	
Dessin,	do	do	10
Usage de piano,	do	do	2. 50
Do la guitare,	do	do	1
Exercices à cheval,	do	do	4
Cour expérimental de chimie pour Billets			
Billets de bains pour la saison,			5
Pour Instruction seulement élèves externes, pour 5 mois,			25

George Town 28 fev

PERDU—Ce matin par le soussigné, un CARNET, entre les rues de la Levée et Carondelet. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre au bureau de MM. Tilghman & Barnes. Ce carnet ne peut être d'aucune utilité pour personne autre que le possesseur. T. GRADMANN 28 fev—2

AVIS AU PUBLIC—Les soussignés préviennent le public et l'informent que, par les derniers arrivages ils viennent de recevoir un assortiment d'ustensilles de cuisine en cuivre, rouge 1re qualité, et en fer battu, fabrique de Japs frères de Paris, brevetés. Messieurs les pâtissiers et restaurateurs trouveront tous les objets convenables pour leur usage, tels que poëlons, bassines [illegible] offrent à vendre en gros et en détail [illegible] DENI COUTEAUD.

DEMANDE d'une gouvernante. L'on demande pour une famille privée une dame pouvant se charger de l'éducation d'une jeune demoiselle de 7 ans. La personne qui serait capable d'enseigner l'anglais, le français, la musique etc. pourrait trouver de l'emploi en s'adressant par lettre à la boîte no 52 au bureau de la poste. 26f—7

CUISINIER à vendre—Un domestique créole âgé d'environ 22 ans, parlant anglais français et espagnol, très bon cuisinier et excellent domestique de maison. Cet esclave n'est point vendu pour cause de défauts ou de vices. S'adresser à l'éditeur de ce journal. 26f—6

AVIS—Les créanciers de la succession Michel Molivre Rouzan, sont invités à remettre leur titre de créance, entre les mains de Mr. Robert Preaux syndic de la succession, rue St. Pierre, No. 51, et ceux qui doivent à la dite succession sont invités à payer le montant qu'ils doivent entre les mains de Mr. St Jol Mellor 26 fev

PHRENOLOGIE.

LE Dr HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall, phrénologiste pratiquant, recevra les personnes qui viendront pour consultations phrénologiques à l'Hôtel St Charles. Le Dr. H. donnera une écrite contenant une description des caractères, facultés mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

AVIS—Un jeune homme créole, parlant anglais et français, très bien recommandé, ayant l'expérience des affaires, désire trouver une place de commis dans une maison de commission.

S'adresser par lettre à la poste à la boite No 33 26f

M. [illegible] Clayton fera sa [illegible] ascension en ballon, dimanche, trois mars, à 4 heures [illegible] de l'établissement du Gas Work de ville. 26f

DUNN, P. Moxica et Co négocians commission [illegible] Richmond. [illegible] avances sur consignations à la maison susdite [illegible] par ROGERS, GRAY & Co, 81, rue du Canal

AU PUBLIC—Le soussigné informe le public qu'il vient de faire l'acquisition du cabaret situé à l'encoignure des rues Bagatelle et Bons Enfants, tenu par Mr Dagnets. Ceux qui auraient à réclamer contre le dit établissement sont priés de donner [illegible] de trente jours, faute de quoi les dites réclamations deviendront nulles. 27 fév—3 FRANCOIS JAREAU

PERDU par une dame au bal de l'hôtel S. Louis lundi 25 du courant, une épinglette en diamant de valeur, composée de trois étoiles et montée en nœud. Celui qui la trouvera sera libéralement récompensé en la rapportant au bureau de l'Abeille. 27 fev

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les [illegible] de voitures en granite, situé sur la Vieille Levée, no 7, en face de la Douane, et tant jusqu'à la rue Decatur. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à FERNANDEZ & WHITING 27f

LE consignataire de 3 boîtes et 1 balle marquée Mrs. G. R. Rowntree, aux soins de E. W. Gregory, N. O. par la goëlette Oscar de Savannah, est prié de retirer le reçu au bureau du soussigné. ASBRIDGE & JENKINS. 65, rue de la Commune

LE billet portant les Nos. 17, 50, 18, paquet 1114 a gagné le gros lot de $15,500 dans la loterie d'Etat de la Louisiane, No. 7, extra D. S. Gregory, directeur, tirée le 21 février, et vendu par Harvey, vendeur de billets, en face de l'Hôtel de la Bourse, à James Campbell, Vidalia, paroisse de Concordia, Louisiane 23 fev

EN débarquement du Bordeaux Packet, à vendre par les soussignés
50 caisses kirsch, qualité supérieure,
50 do absynthe suisse do
A. CAPDEVIELLE & Co 19, Toulouse

A VENDRE—Un magnifique PIANO, d'une remarquable supériorité de tons, il peut être vu tous les jours à la rue du Camp, no. 11, où un professeur de [illegible] montrera la supériorité de cet instrument, sans égal, à ceux qui désireraient l'acheter. 22 fev

PERDU—Un portefeuille de maroquin rouge, contenant $45. Celui qui le remettra au No 26, rue du Camp, sera libéralement récompensé. 21f

A VENDRE—Une jolie paire de jeunes chevaux. S'adresser à l'écurie de Mr. Brana, rue Bourbon, ou Mr N. B. LEBRETON, 22 fev 10, rue Toulouse.

ON demande quelques bons bucherons; s'adresser à l'habitation de Mr. Pandalei près des barraques. Il est inutile de se présenter sans avoir toute l'aptitude et la pratique nécessaire. 22 fev

AVIS AUX POMPIERS—A une assemblée des pompiers et des membres exempts, tenue en cette ville Samedi dernier soir, le 16 du courant, dans la halle de la compagnie des pompiers du Mississipi No. 2. Les résolutions suivantes furent unanimement adoptées:

Résolu, que nous recommandons aux diverses compagnies de pompiers en cette ville, de s'assembler aussitôt que possible, afin de prendre des mesures pour la célébration de l'anniversaire du 4 mars, et qu'ils soient priés de nommer deux délégués qui se rendront à l'assemblée ajournée, qui aura lieu Lundi soir, 25 du courant, à 7 heures.

Résolu, que les pompiers *exempts* soient requis de s'assembler aussitôt que possible, afin de prendre des mesures pour joindre la célébration.

J. S. GOODALE, secrétaire.

18 fev

Le Courrier voudra bien insérer l'avis ci-dessus.

BOTTES EN VEAU—35 caisses de Bottes en peau de veau, en débarquement, à vendre par FROST & Co, 8, Douane. 27 fév

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIETES DE VALEUR A VENDRE.

Un quart comptant et la Balance à 1, 2 et 3 ans de Crédit.

IL sera vendu, Mercredi, 10 avril 1839, à la Bourse de la Cité,

PAR HEWLETT & CENAS

LES PROPRIETES SUIVANTES

1o QUATRE LOTS DE TERRE dans la rue Carondelet, entre les rues St. Joseph et Julia, mesurant chacun 25 pieds de face, sur 150 pieds de profondeur à une allée de 25 pieds de largeur. (voir le plan.)

2o. DEUX LOTS DE TERRE sur la rue Nayades, joignant les bâtisses de MM. Beins, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face, sur 129 pieds de profondeur à une allée de 14 pieds de largeur. Sur un des lots se trouve une maison neuve en bois, louée à $40 par mois. (Voir le plan)

3o. CINQ LOTS DE TERRE à l'encoignure des rues Nayades et Clio, mesurant 120 pieds carrés, étant une très-belle location pour bâtir. (Voir le plan.)

4o QUATRE LOTS sur la rue Apollo, entre Triton et Calliope, mesurant chacun 25 pieds de face, sur environ 120 pieds de profondeur. Nos. 1, 2, 3 et 4 comme sur le plan. Sur les Nos. 1, 2 et 3 se trouve une jolie maison en bois, louée à $50 par mois (Voir le plan.)

5o. DEUX LOTS DE VALEUR pour bâtir, situés dans la rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, joignant la presse à coton et à un lot de la Bourse St. Charles, mesurant chacun 25 pieds de face sur environ 96 de profondeur; ces lots sont pavés et sont entourés d'un mur et se louent à $50 par mois, (Nos. 11 et 12, voir le plan)

6o. QUATRE LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Gravier et Philippa, mesurant en tout, 81 pieds de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur

Ces propriétés sont avantageuses pour ceux qui désirent placer leurs fonds avec sûreté; elles sont bien situées pour des bâtisses et les paiemens sont faciles: un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans, sans intérêt en fournissant des billets endossés et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs 1 m

PAR DORIOCOURT & DIDION.

DEMAIN, 2 mars courant, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi,

Une Maison neuve, située rue Perdido, entre St. Jean et Cinque, composée de quatre appartements à feu, 2 cabinets, galerie, grenier logeable, cuisine haute se louant $45 par mois, sur un terrain de 25 pieds 7 pouces, sur 112 de profondeur

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

L'acte de vente chez Jh. Cuvillier. 1 m

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu samedi, 2 mars, à 4 1/2 heures de l'après midi, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St. Pierre,
200 barriques Vin de Marseille;
200 paniers Anisette fine de Bordeaux,
en débarquement de la goëlette Stranger.
Conditions, à la vente. 1 m

PAR J. B BLACHE

IL sera vendu samedi, 2 mars courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, no. 29—pour compte de qui il appartiendra, 90 sacs café de la Havane, partiellement avariés. 1mars

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu, vendredi 1er mars, à midi à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés de valeur ci-dessous décrites:

1o. DOUZE LOTS DE TERRE DE VALEUR, situés au faubourg Lacourse, numérotés de 1 à 12 et formant la façade entière sur la rue des Magasins entre les rues Robin et Basin. Les dits lots ayant chacun 23 pieds 11 pouces et 9 lignes de face sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et s'étendant sur toute la ligne du fond jusqu'à un passage ayant 11 pieds de largeur.

2o. NEUF LOTS DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations en dependant, situés au faubourg des Religieuses, et faisant face à la rue Ste. Marie entre celles de Belle-Chasse et St. Ammat. Les dits lots sont designés par les nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 et forment de belles propriétés. Les bâtisses qui sont sur les lots nos 1 et 2 sont celles où était publiée la gazette de Lafayette.

3o. VINGT QUATRE LOTS DE TERRE DE VALEUR, situés au faubourg Annonciation. Les lots nos 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet no. 45 formant la façade à l'intersection des rues du Marché et Fréret, et les autres lots numérotés de 1 à 20 inclusivement dans l'îlet no 31 borné par les rues Annonciation, Paciers, Félicité et Marché, près de l'emplacement sur lequel M. R. H. McNair a bâti une presse à coton qui maintenant est en pleine activité, ce qui doit considérablement augmenter la valeur de cette propriété.

4o. SEPT LOTS DE TERRE situés au faubourg des Religieuses, formant l'encoignure des rues St-Ambroise et St.-Michel, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 6 et 7, et mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 10 lignes de face à la rue St.-André sur 127 pieds 10 pouces et huit lignes, entre lignes parallèles.

5o. UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Annonciation, formant l'encoignure des rues Nayades, Terpsichore et Apollon, ensemble avec les bâtisses et améliorations en dependant sur le dit lot, qui est désigné par le No. 1. Mesurant 60 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 de profondeur entre lignes parallèles.

6o. TROIS LOTS DE TERRE situés au faubourg des Religieuses, formant, l'encoignure des rues Magasins et Félicité, et désignés par les Nos 1, 2 et 3. Le No 1, mesure 60 pieds de face à la rue Félicité, sur 120 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 2. Les lots Nos. 2 et 3 mesurant chacun 25 pieds de face sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions pour les douze lots faisant face à la rue des Magasins, l'acquéreur prendra la réversion du paiement des billets suivants:

1o. Huit billets de $120 chacun, payables de 3 à 6 ans de leur date, et datés du 6 mars 1836.

2o. Soixante-quatre billets datés du 6 mars 1836, chacun de la somme de $110 et payables de 3 à 10 ans de leur date, avec intérêt à raison de cinq pour cent par an à dater de leur date jusqu'à leur parfait paiement.

3o Dix-huit billets datés du 20 mars 1836, chacun de la somme de $351 58 1/3 et payables à trois ans de leur date.

4o Six billets datés également du 20 mars 1836, chacun de la somme de $370 14 et payables dans trois ans de leur date, et la balance du dit sera payable à 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit.

Les autres propriétés seront payables à 6, 12, 18, 24, et 30 mois de crédit, et pour ces dernières les acheteurs devront fournir leurs billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

Les plans de ces terrains seront exposés à la Bourse de la Cité avant la vente. 26 fev

PAR FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu Samedi, 2 mars, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis,

Un des Magasins des Architectes, No. 12, à trois étages et façade en granit, ayant 22 pieds 6 pouces face à la rue St-Ferdinand entre Levée et Moreau, sur 100 pieds de profondeur, suivant le plan.

Conditions—$3000 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 25 fev

PAR DORIOCOURT & DIDION

IL sera vendu Samedi prochain, 2 mars 1839, à midi, à la Bourse, rue St-Louis.

1o. UNE JOLIE RESIDENCE d'été, située à Villeneuville, consistant en un lot de terre mesurant 185 pieds sur Water street, même mesure sur Main street, et 300 pieds de profondeur, longeant St. Francis street. Ce terrain est bien entouré, avec Maison, Cuisine, Ecurie, Remise, Puits; il y a dans le jardin quelques arbres fruitiers.

2o. UN TERRAIN situé rue Planché, près l'Esplanade, mesurant 38 pieds de face à la rue Planché sur 139 pieds de profondeur, mesure française; ce terrain est bien emplacé, il y a dessus une tonnelle.

Les plans seront exposés à la Bourse

Conditions—1-4 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les actes de vente chez J. Cuvillier, not. pub. aux frais des acquéreurs. 25 fev

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi 2 mars, à midi, à la Bourse de Cité. Un terrain situé rue des Ursulines, à cent dix pieds de l'encoignure des Remparts, ayant 30 pieds français de face sur 116 de profondeur

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 26 fev

PAR J. B BLACHE

IL sera vendu vendredi, 1er mars, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale,

Le trois-mâts barque MORO-CASTLE, avec son gréement, ses matériaux et fournitures de bord, tel que ce dit navire se trouve et se comporte au bout de la rue St. Philippe, et d'après son inventaire qui pourra être examiné au bureau de l'encanteur sus-nommé.

Conditions à la vente. 27f

PAR J. B BLACHE

IL sera vendu vendredi, 1er mars, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Une négresse nommée PAULINE, âgée d'environ 17 ans, très bonne blanchisseuse et repasseuse et un peu cuisinière, pleinement garantie.

Conditions à la vente 27f

VIN—200 barriques vin de Marseilles de la marque de Barthelemy, en débarquement de la goëlette Ranger, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co. 25f 9, Nlle. Levée.

120,000 Sangsues et plus, reçues par les derniers arrivages d'Europe, des sangsues de toutes grosseurs, à vendre depuis 6 1/4 cts, jusque 25 cts la pièce, au dépôt de la Ire Quartier no 26, entre Conti et la Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 26f

FILETS DU KENTUCKY et de l'Ohio—100 à vendre par ROBINSON & Co. 26 fev 45, rue du Camp.

CERTIFICATS de dépôts et Checks sur la Banque de New-York, à vendre par ROBINSON & Co., 45, Camp. 26 fev

BILLETS du Mississipi, Alabama, Tennessee et toutes espèces de billets n'ayant pas cours, vendus et achetés par ROBINSON & Co, 26 fev 45, rue du Camp

CAFE—3000 sacs café de Rio, en magasin, en débarquement de la barque Leopard, à vendre par WHITRIDGE & Co. 25f 76, rue des Magasins.

DRILLS DE SUFFOLK—10 balles drills écrus, à vendre par FROST & Co 8, rue de la Douane

TOILES A draps et à chemises—120 balles à draps et à chemises du pays de 3/4 et 4/4; 20 balles de coton, 6 caisses toile Blanchie; et 20 balles de draps de Russie à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 26f 134, rue des Magasins.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Un assortiment considérable de marchandises appropriées à fond noir et léger de 7/8 et 9/8 propres au marché mexicain et ayant droit au drawback, ainsi que des bas de coton de couleur et de drills en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMESTER, 26f 45, rue Bienville.

ON demande des billets de l'Alabama, Tennessee et Mississipi, S'adresser à PATTON & PICKRELL, 25f 9, rue du Camp.

ORGE PERLE très belle,
Moutarde noire,
Seidlitz Powders,
Soda do.
Baume Capahu,
Farine de Graine de Lin et autres articles de droguerie, en débarquement des navires Ontario, Adirondack et Concordia, à vendre par P. CUSACHS, 28, Vieille Levée. 28 fév

GENIEVRE—Le soussigné reçoit maintenant du brick Pandora, d'Amsterdam, 260 pipes genièvre, de la marque bien connue de "Steamboat," qu'il garantit qualité supérieure, et importation directe des distilleries de Messrs Rynsbende & Sons Schiedam, à vendre sur la Levée vis-à-vis le Marché aux Légumes, et en lots convenables aux acheteurs.

4 fév—1m HUGO C. GILDEMEESTER, No. 45, rue Bienville.

CHARBON DE CANNEL.

A vendre au No. 25, rue Gravier. 1er fev—1m

MANNE—Plusieurs caisses de manne très belle, petite et en sorte, en débarquement et à vendre par P. CUSACHS, 28f 28, Vieille Levée.

MARINADES—Un bel assortiment de marinades de Lewis et Rashley, en jarres d'un gallon et demi-gallon, à vendre par WM. C. THOMPSON & Co. 27f 91, rue des Magasins.